

L'EBAD à la recherche d'une voie africaine de l'archivistique

Ahmeth NDIAYE¹

Résumé

Pendant très longtemps, l'archivistique a été considérée comme une discipline auxiliaire de l'histoire. Sa reconnaissance comme science à part entière, devant faire l'objet de recherche, est très récente au plan international. Écrire l'histoire des archives et de la pratique archivistique pour comprendre comment la discipline s'est constituée et s'est développée au niveau de chaque pays est donc devenu un véritable enjeu. Les enseignants d'archivistique de l'EBAD, première école de formation en science de l'information documentaire en Afrique francophone au sud du Sahara, après des années de recherche d'une identité, ont pris conscience que seul le développement de la recherche peut leur permettre de se positionner comme une véritable école qui soit en mesure de faire émerger une pratique des archives qui prenne véritablement en compte les réalités institutionnelles et culturelles endogènes.

Mots clés : Archivistique / Recherche archivistique / LARSIC / EBAD / Afrique Francophone

Introduction

Définition du sujet et objectifs

L'archivistique a fait l'objet de beaucoup de définitions. L'une d'elles la présente comme « la discipline qui groupe l'enseignement à la fois de la science et des méthodes et techniques de conservation, de traitement et d'exploitation des archives »². Cette discipline du point de vue pratique, dès son apparition, a emprunté à d'autres disciplines, en particulier l'histoire, la diplomatique, et le droit. Plus tard d'autres disciplines telles que l'ethnologie, les sciences de la gestion, se révéleront comme de précieux auxiliaires pour les archivistes. Si à l'origine l'archivistique n'a pas été présentée comme une science autonome, les spécialistes du domaine l'ont érigée au rang de science à part entière. Des travaux ont été menés pour la connaissance de son histoire, des ouvrages, revues et manuels lui sont consacrés, enfin des normes archivistiques ont vu le jour.

L'archivistique, comme toutes les sciences, ne peut cependant se développer que si elle s'appuie sur une véritable recherche. Celle-ci est un facteur important qui permet à une discipline d'accéder au statut de profession à part entière³.

Dans le contexte de l'université africaine en particulier, tout justifie le développement de la recherche en archivistique. La discipline, très peu médiatisée, passe mal dans l'opinion qui en général ne prête attention qu'à celles qui font l'actualité. Nombreux sont les archivistes en Afrique qui se souviennent avoir participé à des rencontres scientifiques dans lesquelles les modérateurs de séance ont souvent du mal à prononcer le mot archivistique, et où les premières minutes de leur intervention sont accueillies avec une certaine circonspection, du fait de la méconnaissance du domaine.

Au niveau de l'Université en Afrique, si les historiens en parlant des sources, font mention des archives, ils ne portent pas intérêt à la discipline qui régit l'organisation de ces dernières. Il faut noter que le même phénomène a été connu dans les pays d'Europe où l'archivistique a fait son

¹ Maître de conférences CAMES (Professeur assimilé), ancien directeur du LARSIC, EBAD-UCAD.

² Delmas B, *Vocabulaire des archives, Archivistique et diplomatique contemporaines*, Paris : Afnor, 1986, 118 p

³ Stephenson Mary Sue : Deciding not to build the wall : research and the archival profession, in *Archivaria* 32, 1991, p.147

apparition, et dans lesquels elle a mis du temps à se détacher de l'histoire, pour trouver une véritable identité.

Les spécialistes des archives ont lors d'un colloque organisé à la Sorbonne en France en 2003, résolu la question de la légitimité de l'archivistique⁴. A l'Université de Dakar qui abrite la première école de formation d'archivistes en Afrique francophone au sud du Sahara depuis 1967, la mention archivistique apparaît pour la première fois en 2007 dans la revue ETHOS (Études sur l'Homme et la Société) de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, sous la rubrique Histoire.

L'archivistique reconnue comme discipline doit maintenant pour évoluer, faire l'objet d'une recherche. Les spécialistes du domaine doivent comme dans les autres disciplines scientifiques, « s'interroger sur les principes, les méthodes de travail, les interventions, les activités, les modes de fonctionnement, et remettre en question et tenter de voir s'il existe d'autres manières de faire »⁵.

Au niveau international, c'est dans les années 1990 que la recherche en archivistique a commencé à être posée comme problématique, avec la création de filières en rapport avec le domaine dans les universités en Australie (1990), en Chine (1994), aux États-Unis, au Canada. Au sein de ces universités, la recherche en archivistique était cependant diluée dans d'autres disciplines, les sciences de l'information en particulier dont le paradigme est très vaste. On y trouve ainsi la bibliothéconomie, la psychosociologie de l'information... En 1992, le XIIe congrès international des archives organisé à Montréal avait abordé dans ses thèmes la problématique de l'archivistique comme faisant partie des sciences de l'information, et avait amorcé un début de discussion sur la recherche à lui consacrer.

Les auteurs qui ont réfléchi sur la question ont alors reconnu le caractère essentiel de la recherche en archivistique, et en ont dégagé les conditions. Ainsi, David B. Gracy II de l'Université du Texas dégagea cinq conditions pour la recherche en archivistique : 1. Elle doit aller au-delà de la simple description d'événements : elle nécessite une méthodologie adéquate, telle que l'analyse comparative, statistique, qualitative ou historique 2. La nature archivistique de l'information doit constituer un champ de recherche prioritaire 3. La recherche en archivistique doit recourir aux sciences de l'information, surtout en ce qui a trait aux documents électroniques 4. La recherche en archivistique doit prendre une dimension internationale 5. Des efforts systématiques doivent être déployés pour trouver les fonds nécessaires au financement de la recherche⁶.

La deuxième condition posée par Gracy est primordiale. En effet, les problématiques abordées doivent absolument être spécifiques à la discipline. Il s'agit, comme dans toute recherche, de trouver des réponses à des questionnements, et de participer de la sorte au développement du domaine et de la profession d'une façon générale. C'est là où il y a problème, les thématiques de recherche propres à l'archivistique ayant tardé à prendre forme.

Carol Couture et Daniel Ducharme de l'Université du Québec à Montréal, à partir d'une lecture de conclusions d'études menées durant les années 1990 sur les thématiques de recherche en archivistique, ont établi une typologie qui dégage 9 champs : 1. Objet et finalité de l'archivistique 2. Archives et société, 3. Histoire des archives et de l'archivistique, 4. Fonction archivistique, 5. Gestion des programmes et des services d'archives, 6. Technologies, 7. Supports et types d'archives, 8. Milieux d'archives, 9. Problèmes particuliers relatifs aux archives⁷.

A y regarder de près, on se rend compte que ces thèmes de recherche sont presque tous liés à d'autres disciplines comme la sociologie, l'histoire, l'anthropologie, la psychologie... Lors d'un colloque organisé par l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHÉSS) l'archivistique est ainsi présentée comme une science sociale qui ne peut faire l'impasse de l'apport d'une approche

⁴ Liard, Marie-Françoise. L'ARCHIVISTIQUE EST-ELLE UNE SCIENCE?, *Bulletin des bibliothèques de France* 2003, n° 3, p. 99-100/2003, p. 99-100

⁵ Laloux Adelaïde, La recherche en archivistique aujourd'hui, les blogs d'archivistes français 2013 <http://le-grenier-des-archivistes.over-blog.com/i-que-est-ce-que-la-recherche-en-archivistique-aujourd-hui>

⁶ Gracy, David B. 1994. Columbus revisited: the status of archival research around the world in 1992. *Archivum* 39: 520-525

⁷ Carol Couture et Daniel Ducharme, La recherche scientifique, un état de la question, *Archives*, volume 30, n° 3 et 4, 1998, p. 11-38

interdisciplinaire ». Patrice Marcilloux va même au-delà de l'interdisciplinarité, et parle de transdisciplinarité celle-ci supposant des échanges entre les disciplines⁸.

Au regard de toutes ces considérations, nous envisageons de poser la question de l'existence d'une recherche à l'École de Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes (EBAD) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. L'objectif de cette communication est justement de faire le point sur la situation. En effet, cette école qui est créée en 1967, assure depuis 1971 la formation des archivistes en Afrique sud saharienne et même au-delà. Elle a acquis dans le domaine de la formation un capital expérience assez intéressant. Peut-on pour autant la considérer comme un pôle de recherche, pouvant se positionner comme École archivistique africaine. Dans notre démarche, après un rappel des origines de la production scientifique dans les archives en AOF, nous passerons en revue les différentes étapes de la mise en place de la recherche dans le domaine des archives à l'EBAD, avant de voir si celle-ci présente une masse critique pouvant permettre de conclure en l'existence d'une école africaine d'archivistique, à l'image de l'École de Marburg en Allemagne, ou de l'École des Chartes à Paris, qui incarnent les différents courants de pensée en archivistique en Europe et dans le monde occidental.

1. Les origines de la production scientifique dans les archives en AOF

L'arrivée des archivistes paléographes au Sénégal, en 1911, peut être considérée comme le point de départ de la production de publications à caractère scientifique dans les archives. En effet, ces archivistes qui ont été chargés de l'organisation des archives en AOF ont, dans la pure tradition chartiste, produit des travaux d'érudition à partir des archives. Claude Faure premier archiviste paléographe arrivé en AOF, est l'auteur d'une Histoire de la presqu'île du Cap vert et des origines de Dakar⁹, et d'une notice sur les Archives du Gouvernement général de l'AOF¹⁰. André Villard qui a beaucoup contribué à la création de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN), a produit une Histoire du Sénégal en 1943¹¹, livre dans lequel il essaie d'expliquer la colonisation, en mettant en exergue l'aspect culturel. Jacques Charpy, directeur des Archives de l'AOF de 1951 à 1958, publie en 1958, la Fondation de Dakar (1845-57-1869)¹², dans lequel il retrace la vie à Gorée et au Sénégal à l'époque libérale, l'Introduction aux Archives de l'AOF : Guide des recherches¹³, la Fondation de Dakar en 1958¹⁴. Ces archivistes sortis du moule chartiste s'affichaient donc comme des historiens. Il faut dire qu'à l'époque, les archives étaient considérées comme le grenier de l'histoire, et les archivistes se positionnaient déjà comme les porteurs d'eau pour les historiens. Une observation des thématiques montre que seuls Claude Faure et Jacques Charpy ont publié des ouvrages portant sur les archives. Il faut en particulier relever l'œuvre de Jacques Charpy qui en plus du Guide des recherches, a publié d'autres instruments de recherches archivistiques, sous la forme de répertoires portant sur le fonds de l'AOF¹⁵ qui continuent encore de servir dans la plupart des services d'archives des pays africains issus de l'AOF, et aux Archives de France à Aix-en-Provence.

2. L'environnement de la recherche archivistique au Sénégal

L'EBAD, principal lieu de formation des archivistes africains, a été à l'origine une institution née d'une initiative africaine. En effet peu après leur accession à l'indépendance, les nouveaux États africains ont pris conscience de la nécessité de se doter de services d'archives dans l'intérêt du développement économique et social, de la gestion administrative, de la conservation du patrimoine historique et de la recherche scientifique. Par la suite en 1965, des historiens africanistes soucieux

⁸ Marcilloux Patrice. L'archivistique à l'Université : quel régime disciplinaire ? La Gazette des Archives, Gérard Naud, un archiviste de notre temps, 2012, vol. 226, n°2, pp.297-311

⁹Faure Claude. Histoire de la presqu'île du Cap Vert et des origines de Dakar, Paris, Larose, 1914, 164p.

¹⁰ Faure Claude. Les Archives du Gouvernement général de l'AOF, Paris, Larose, 1922, 56p

¹¹ Villard André. Histoire du Sénégal, Viale, 1943, 265p

¹² Charpy Jacques. La Fondation de Dakar, Paris Larose, 1958, 596p

¹³ Charpy Jacques. Introduction aux Archives de l'AOF. Guide des recherches,

¹⁴ Charpy Jacques. La fondation de Dakar, Paris Larose, 1958, 596p

¹⁵Jacques Charpy, *Répertoire des Archives (de l'AOF)*, Rufisque, 1954-1958, 15 fascicules, 870 p

de la bonne conservation des sources historiques, lancent un appel à l'UNESCO pour « *lui demander d'entreprendre toutes les actions possibles pour sauver les archives qui se trouvent sur le continent africain*¹⁶. Cela passait nécessairement par l'établissement de services d'archives modernes et la formation d'archivistes qualifiés.

C'est dans cette perspective que le Conseil International des Archives (CIA) sur demande du Gouvernement du Sénégal a travaillé sur le projet d'ouverture d'un Centre régional de formation d'archivistes à Dakar. Le projet soutenu par le PNUD et l'UNESCO donne en 1971 la filière de formation d'archivistes au sein du Centre Régional de Formation de Bibliothécaires de l'Université de Dakar, ouvert en 1965, et devenu l'École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) en 1967.

La formation des archivistes africains à l'EBAD a été inspirée par le modèle chartiste et la pratique archivistique française. Les cours portaient sur la doctrine archivistique et l'histoire des archives, l'histoire des institutions de la période coloniale, l'histoire des civilisations, la géographie historique de l'Afrique et la cartographie, l'histoire des institutions contemporaines, l'histoire des arts d'Afrique. Des cours sur l'histoire des civilisations, et les disciplines historiques spécialisées comme la diplomatique, la paléographie, les sources orales, la bibliothéconomie, et la catalographie figuraient de même au programme.

L'École de Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes à ses débuts n'a ainsi fait que prolonger l'œuvre d'implantation de la pratique archivistique française, dont les fondements ont été posés au Sénégal pendant la période coloniale. Le vent d'africanisation qui a soufflé sur l'université sénégalaise dans les années 1970, après les turbulences de 1968, et qui a concerné autant le personnel que les programmes d'enseignement, n'a pas été synonyme de remise en cause. L'archivistique naissante à l'époque, avec l'ouverture de la section de formation des archivistes, aurait pu bénéficier de cette dynamique, et prendre une couleur plus locale. En effet, l'organisation des archives sur laquelle porte cette discipline est avant tout institutionnelle. La formation des archivistes aurait donc dû tenir compte de cette donne, et intégrer les institutions locales, et des problématiques spécifiques au contexte africain comme par exemple la tradition orale.

Tel ne fut pas le cas. En effet, dans la pure tradition chartiste, les enseignants en poste à l'EBAD donnèrent à la formation une orientation tournée spécifiquement vers les archives historiques. On peut comprendre cette situation, en prenant en compte le profil des experts qui ont mis le programme de formation en place, et le nom des premiers enseignants formateurs en majorité européens, français en particulier. On trouve parmi ces derniers Jean Glenisson, et Robert Henri Bautier, tous deux médiévistes, qui professeurs à l'École des Chartes, ont donné à l'EBAD les premiers cours de diplomatique, d'archivistique, et d'historiographie. Bruno Delmas, un autre chartiste avant d'être professeur titulaire à l'École des Chartes à Paris, a comme expert de l'UNESCO, été responsable de la formation des archivistes à l'EBAD jusqu'au début des années 1980. C'est à son départ que les cours d'archivistique ont été intégralement pris en charge par des enseignants sénégalais.

3. Les enseignants chercheurs sénégalais

L'EBAD est un des premiers établissements de l'Université de Dakar où l'africanisation du personnel enseignant a été effective avant 1984. A cette date, la formation des archivistes était assurée par des enseignants tous sénégalais. Cependant, s'ils étaient régis par la loi 81/59 portant statut des enseignants-chercheurs des universités du Sénégal, ils n'en présentaient pas le véritable profil. En effet, les enseignants de l'EBAD ont été recrutés à partir du département d'histoire de l'Université de Dakar, et ont appris l'archivistique par le biais de stages en France, dont le principal, le Stage Technique International organisé par la Direction des Archives de France depuis 1951, à l'intention des élèves de l'école des Chartes, et ouvert aux étrangers, est animé par des conservateurs

¹⁶Bouso A. A. La section de formation d'archivistes à l'École de bibliothécaires, archivistes et documentalistes de l'Université de Dakar, La Gazette des archives, La Gazette des archives, 1972 Volume 78

d'archives diplômés de ladite école. Les premières activités de recherche pour ces enseignants ont été donc consacrées non pas à l'archivistique, mais à des problématiques relatives à l'histoire du Sénégal.

Sur les quatre enseignants sénégalais en poste après le départ des experts européens, un seul, Antoine Tendeng a travaillé sur des sujets assez proches de l'archivistique avec deux mémoires, un de maîtrise sur les sources de l'histoire de la Casamance aux Archives du Sénégal (1816-1920), le deuxième, un mémoire de DEA, porte sur un Dossier bibliographique sur la politique sociale indigène au Sénégal entre les deux guerres¹⁷.

Le profil des enseignants qui ont pris la relève des Européens ne les préparait donc pas à se lancer dans la recherche en archivistique. Historiens de formation, ils sont restés accrochés à leur discipline d'origine, et ont eu du mal à rectifier leur profil, pour se consacrer entièrement à l'archivistique. Du coup, ils se retrouvent isolés au sein de l'université, sans identité véritable. D'ailleurs, les mots archives et archivistique apparaissent peu au niveau de l'Université de Dakar. On parle surtout d'école des bibliothécaires et non d'école d'archivistes. De plus, les enseignants sont coupés de la recherche internationale, malgré l'existence de l'AIESI (Association internationale des Écoles en science de l'information) qui par moments, organisait des rencontres scientifiques réunissant des enseignants chercheurs de pays du nord (Europe et Canada), et ceux du Sud. L'inexistence au sein du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) d'un comité technique spécialisé (CTS) dédié à l'archivistique renforce d'autant leur isolement dans la communauté universitaire africaine. Pas reconnus au CAMES, les enseignants de l'EBAD n'ont donc pas pu faire une carrière universitaire normale dans leur spécialité, qui aurait pu leur permettre d'accéder à la titularité professorale, et de travailler pour la mise en place de laboratoire, pour activer la recherche en archivistique. Il s'y ajoute que le nombre de ces enseignants chercheurs en archivistique est resté très faible. L'EBAD a compté de sa création à nos jours 8 enseignants chercheurs en archivistique, dont 4 en activité. Dans cet effectif, un seul est du collège A (maître de conférences) et est en mesure d'encadrer des postulants au doctorat.

Un autre facteur rédhibitoire pour la recherche est l'absence au plan local d'outils de vulgarisation. Toute démarche scientifique a besoin pour sa diffusion d'un enseignement, des ouvrages (guides ou manuels) qui *reprennent les dispositions réglementaires tout en fournissant une méthode de travail sur des sujets variés*¹⁸, d'une revue ouverte à la discipline. A l'EBAD, les enseignants comme les étudiants avaient jusque dans les années 90 comme ouvrages de références le *manuel d'archivistique* publié par la Direction des Archives de France, le manuel d'archivistique tropicale de Yves Pérotin, et la Gazette des archives de l'Association des archivistes de France. L'unique revue éditée par l'EBAD dans les premières années de son existence, Blibad (Bulletin de liaison des bibliothécaires, archivistes et documentalistes) a cessé de paraître depuis les années 1980. Du point de vue académique, l'EBAD est rattaché scientifiquement à la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qui dispose d'une revue, les Annales très peu utilisée par les enseignants de l'EBAD. Dans ces conditions, les enseignants d'archivistique, avec un niveau de publication très faible, ont pris une part très infime dans les débats sur les mutations en cours dans la discipline archivistique. Les quelques communications à des colloques n'ont pas suffi à atténuer leur isolement scientifique.

Pour tout dire, les conditions favorables à l'émergence d'une recherche en archivistique n'ont pas véritablement existé à l'EBAD. Confrontés à de réels facteurs de blocage pour avancer dans leur carrière, les enseignants d'archivistique ont donc eu tendance à se replier sur eux-mêmes et à vivre en vase clos, sans possibilité de prendre part aux débats sur les mutations en cours dans leur domaine. Au sein même de l'école, la section Archives, n'avait ni un programme d'animation scientifique, ni des thèmes de recherche collectifs. Chaque enseignant travaillait de façon

¹⁷ Tendeng Antoine Les sources de l'histoire de la Casamance aux Archives du Sénégal (1816-1920), 1974 ; Dossier bibliographique sur la politique sociale indigène au Sénégal entre les deux guerres, 1976

¹⁸ Hottin Christian L'Archivistique est-elle une science, réactions aux journées d'études organisées par l'École nationale des Chartes et l'Association des archivistes français à la Sorbonne, les 30 et 31 janvier 2003, Labyrinthe 16, 2003, p.99

individuelle pour sa promotion sur un projet individuel de recherche, ne portant d'ailleurs pas sur l'archivistique. De surcroît, ces projets n'ont pas toujours abouti. L'inexistence d'une production archivistique locale a fini par impacter négativement sur les enseignements qui ont évolué très lentement. La réflexion sur la réforme des programmes n'a démarré que dans les années 1990, et est toujours en cours de finalisation.

Pourtant, le contexte universitaire sénégalais des années 80 posait les jalons du démarrage des activités de recherche.

4. Le nouveau contexte des années 80

Après l'africanisation de l'université de Dakar des années 70, les années 80 sont marquées par l'introduction d'une nouvelle législation pour la gestion de la carrière des enseignants. La loi 81/59 portant statut du personnel africain des universités sénégalaises introduit la notion d'enseignants chercheurs, et rend la recherche obligatoire pour tous les enseignants de l'Université. Les enseignants de l'EBAD qui a rang d'institut de l'Université de Dakar sont titularisés et à ce titre, sont tenus de faire des publications scientifiques dans leur domaine de spécialité, comme tous les autres universitaires, pour leur avancement. Pour la première fois, le mot recherche fait son apparition dans les textes officiels à l'EBAD.

L'ouverture du second cycle pour la formation de conservateurs consolide la mission de recherche dans les textes organisant l'EBAD. En effet, le rapport introductif du décret n°83-290 du 15 mars 1983 organisant le second cycle mentionne : « la création à l'Université de Dakar d'un tel programme de formation permettra de développer un enseignement et des recherches dans un domaine jusqu'ici très peu exploité en Afrique francophone, celui des sciences de l'information et de la communication »¹⁹. Une série de textes réglementaires font par la suite mention de la recherche. Le décret n°92-647 du 9 avril 1992 stipule que l'EBAD, en plus de la formation et du perfectionnement du personnel des bibliothèques, services d'archives et centres de documentation, a pour mission la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine des sciences de l'information et de la documentation²⁰. Pour se conformer au décret, l'EBAD recrute pour la première fois dans sa section de formation d'archivistes, un enseignant titulaire d'une thèse de doctorat de troisième cycle. Le projet de décret relatif aux réformes administratives et pédagogiques de l'EBAD de 2002 mentionne cette mission de recherche en vue de développer l'expertise africaine francophone. L'EBAD a pu au bout d'une dizaine d'années d'attente après la mise en place de la spécialité Archives en 1971, obtenir la création d'un comité technique spécialisé (CTS) au sein du CAMES. Ce comité permet l'évaluation de la production scientifique des enseignants chercheurs. Pourtant, cette nouvelle création ne profite pas aux enseignants chercheurs en archivistique, dans la mesure où le CTS, intitulé Communication est commun aux enseignants de l'EBAD et du Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI), chargé de la formation des journalistes, et par conséquent cible en priorité les journalistes, bibliothécaires et documentalistes, dont les formations doctorales sont orientées vers la Communication. En fin de compte, il va falloir attendre l'amorce du XXI^e siècle, et les changements intervenus dans la sphère des archives, pour voir s'installer un contexte plus propice au développement de la recherche en archivistique à l'EBAD.

5. Un contexte favorable pour la recherche

On note d'abord une nouvelle perception des archives qui, au fil des années, ont fini par s'imposer à la société. Le XXI^e siècle est particulièrement marqué par de nouveaux concepts - bonne gouvernance, transparence - qui aident à médiatiser les archives. Partout, on ressent de plus en plus le besoin de disposer d'archives structurées pour répondre à des besoins du quotidien. L'administration face à l'explosion du numérique, mais surtout aux exigences citoyennes porte plus d'attention à la question des archives. La demande citoyenne est de plus en plus forte pour l'accès

¹⁹ Décret n°83-290 du 15 mars 1983 portant création et organisation du deuxième cycle des études des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes

²⁰ Décret n°92-647 du 9 avril 1992 portant organisation et fonctionnement de l'EBAD

à l'information, mais aussi la protection des données personnelles. Les citoyens, en quête de recherche sur leur identité véritable, veulent de plus en plus interroger les archives. Il en est de même des chercheurs en histoire qui sont dans l'attente du matériau documentaire accumulé après les indépendances, et qui est quasiment inconnu des usagers. Pour convoquer la proximité, dans le domaine de l'histoire, l'historiographie de l'école de Dakar s'est impliquée ces dernières années dans de nouveaux paradigmes de recherche. Au-delà de la question identitaire, les historiens de Dakar s'intéressent de plus en plus à de nouvelles problématiques : les femmes, la maladie, les mentalités, la déviance sociale... Tout cela s'inscrivant dans le champ de l'histoire contemporaine et immédiate²¹. La réflexion sur les axes de recherche en archivistique à l'EBAD doit s'ouvrir à ces nouveaux thèmes, pour ce qui concerne l'étude des sources, mais aussi à toutes les problématiques abordées ces dernières années par les disciplines des sciences sociales. Les disciplines qui constituent ces dernières ont beaucoup évolué dans les thèmes de recherche, centrés sur des problématiques que soulève la société. En même temps que les paradigmes de la recherche, les approches méthodologiques se sont modifiées. Les chercheurs en archivistique se trouvent ainsi directement interpellés, pour susciter et alimenter la réflexion sur les différentes problématiques qui intéressent la discipline.

A l'EBAD, les enseignants chercheurs fidèles à la mission d'origine de l'école, ont depuis le début, privilégié la technicité à la conceptualisation. L'École a bien réussi dans ce domaine, puisque depuis le début de sa mission, elle a contribué à la formation des archivistes de la plupart des pays francophones d'Afrique au sud du Sahara et surtout, à faire reconnaître l'archivistique dans le champ académique au Sénégal. Le défi à relever aujourd'hui est la définition d'une politique de recherche, et le positionnement de l'EBAD comme une véritable école portant en bandoulière une archivistique proprement africaine. Une réflexion allant dans ce sens est en cours, donnant un premier résultat, la création d'un laboratoire de recherche.

a. Le LARSIC

Au niveau de l'EBAD, les enseignants chercheurs après plusieurs années de tâtonnement, ont fini par comprendre que la mise en œuvre d'une véritable politique de recherche nécessite un adossement, avec un laboratoire, et des équipes. Cinquante ans après sa création, l'EBAD a mis en place en 2016, un laboratoire, LARSIC (laboratoire africain de recherche en science de l'information et de la communication), affilié à l'école doctorale ETHOS (Étude sur l'Homme et la Société), de l'Université C.A.D. de Dakar. Le laboratoire est structuré en quatre axes transdisciplinaires, dans lesquels on retrouve les trois filières de l'école : Archives, Bibliothèque et Documentation. La porte est aussi ouverte à d'autres spécialistes, dans les domaines de l'audiovisuel et du numérique. La création du laboratoire permettra sans doute d'atténuer la perte d'étudiants au niveau du master, qui constituent le vivier dans lequel on pourrait choisir des doctorants, et booster la recherche. Depuis ces dernières années, on observe en effet le départ d'étudiants en cours de formation en master, pour les universités du nord, françaises en particulier, où ils espèrent s'insérer dans des équipes de recherche, et poursuivre leurs études doctorales. Cette tendance à l'exode prend davantage d'amplitude, avec le départ imminent à la retraite de la presque totalité des enseignants de la première génération, qui va libérer des postes d'enseignants chercheurs sur lesquels espèrent se faire recruter ces doctorants. L'ouverture de filières du Patrimoine, avec la mise en exergue de l'archivistique dans les autres universités du Sénégal peut aussi susciter de nouvelles vocations d'enseignants chercheurs, et élargir de la sorte l'effectif des chercheurs du domaine. Le premier défi du laboratoire en plus de se faire connaître, est donc l'élaboration de projets de recherche qui tiennent compte des réalités locales, tout en s'ouvrant sur les autres disciplines.

b. Les thématiques de recherche

²¹ Thioub Ibrahima « L'École de Dakar et la production d'une écriture académique de l'histoire », dans Momar-Coumba Diop (dir.), *Le Sénégal contemporain*, Karthala, Paris, 2002, p. 145

L'archivistique en tant que discipline est vaste et diversifiée. Bruno Delmas distingue trois domaines « archivistique descriptive, archivistique historiquement orientée vers la documentation de la recherche historique, archivistique fonctionnelle ou archivéconomie dans laquelle les questions techniques et de gestion sont prédominantes, une archivistique fondamentale qui s'appuie sur la diplomatique»²².

Les travaux réalisés par les étudiants de l'EBAD dans le cadre des mémoires du Diplôme Supérieur en Science de l'Information et de la Communication de 1983 à 2005, s'inscrivent dans ces thématiques. Les premières années de recherche sont ainsi marquées par l'archivistique fonctionnelle ; les mémoires portant en particulier sur les questions techniques et de gestion. Des mémoires traitent ainsi de normalisation, de manuel de procédures, abordant de la sorte des questions relevant de la méthodologie. Dans un deuxième temps, on a une archivistique descriptive, avec une prédominance des mémoires portant sur les sources d'archives intéressant la recherche historique. On relève ainsi des mémoires portant sur les sources d'archives portant sur la santé, l'environnement, l'économie, la justice. Enfin une nouvelle tendance s'est dessinée avec une archivistique fondamentale, qui s'appuie sur la diplomatique appliquée aux archives judiciaires, notariales, l'état civil. Depuis le démarrage du cycle de master en 2005, on observe un glissement vers les technologies de l'information appliquées aux archives, et la diplomatique.

Dans le cadre de leurs recherches, les enseignants chercheurs de l'EBAD ne se sont pas investis dans des problématiques relatives à l'objet d'étude de l'archivistique. Comme on le constate dans le milieu des chercheurs du domaine évoluant dans les universités du sud, les thématiques abordées constituent une reprise mécanique des concepts développés par des chercheurs américains et européens. Dans leurs publications, les enseignants de l'EBAD exposent des thèmes en rapport avec la formation des archivistes, ou avec la situation des archives en Afrique, le Sénégal en particulier. Dans le domaine théorique, on ne trouve dans leurs publications aucune étude relative au traitement des archives, ou à l'histoire des archives. Pourtant, si pour la période coloniale on trouve des écrits sur les archives de l'AOF et celles du Sénégal, on ne trouve rien sur les archives du Sénégal indépendant.

L'ensemble de ces publications sont insérées dans des revues étrangères en France (Gazette des archives 4 communications, dont 2 par le même enseignant), au Canada (Revue Archives, 2 communications par deux enseignants), en Belgique (Archives et Bibliothèques de Belgique), et dans les revues du Conseil International des Archives (Janus 2 communications, Comma, 2 communications), entre 1984 et 2009. Au plan national, on compte des publications insérées récemment dans des revues internes à l'Université C.A.D de Dakar (Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, Annales de la Faculté des sciences juridiques, Bulletin de l'IFAN). Le nombre de ces publications et leur fréquence est cependant assez faible, si on tient compte du temps de présence de ces enseignants à l'université. Les questions relatives à la méthodologie archivistique, le traitement, et celles spécifiques à des archives particulières (archives privées, archives scientifiques, archives orales) n'apparaissent pas dans ces recherches.

On voit donc que la réflexion théorique des enseignants chercheurs en archivistique au Sénégal est encore très faible, et ne peut pour l'instant permettre à ses acteurs de s'affirmer en leaders, sur la scène internationale de l'archivistique. A ce jour, une École de Dakar dans le domaine des archives reste donc une vue de l'esprit.

c. Perspectives : comment développer la recherche archivistique à l'EBAD ?

La mise en place du laboratoire LARSIC, la constitution d'équipes de travail, et l'affiliation à l'école doctorale ETHOS, constituent les premières bases de la recherche à l'EBAD. Cette base doit cependant être consolidée. Cela passe par une large ouverture vers l'extérieur, c'est-à-dire l'étranger et les autres segments de l'université. L'activation de réseaux déjà existants peut favoriser cette

²² Delmas B. *Naissance et renaissance de l'archivistique française*, La Gazette des archives, 2006, vol. 204, Numéro 4, p. 5-32

ouverture, avec en particulier l'arrivée de nouveaux enseignants dont les laboratoires d'origine pourront beaucoup apporter à l'EBAD. L'action la plus importante reste cependant une réflexion en profondeur sur les modalités pour asseoir une véritable recherche en archivistique au Sénégal. Une telle réflexion doit être orientée vers trois axes importants : la recherche théorique, la mise en place d'outils de diffusion, la publication d'ouvrages.

Le développement de la recherche théorique nécessite d'abord une connaissance de l'existant. Il importe avant tout, de disposer d'un inventaire qui permet d'identifier les travaux qui ont été déjà faits sur les archives en Afrique et au Sénégal. Le Répertoire analytique des textes et sites relatifs aux archives dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest élaboré par Ngoné Guèye en 2005, pour son mémoire de DSSIC à l'EBAD, peut servir de point de départ.

La constitution d'équipes de recherches pour le travail de groupe est aussi une condition essentielle pour l'éclosion de la recherche. Jusque-là, les enseignants de l'EBAD ont comme mentionné supra, vécu dans un isolement collectif et une solitude individuelle. Comme dans beaucoup de départements au sein de l'Université de Dakar, chaque enseignant travaille à son rythme sur un projet individuel de recherche, sans coordination avec ses collègues. Il importe par conséquent de mettre fin à ce phénomène handicapant pour la recherche, en misant sur le collectif. L'EBAD a réussi depuis les années 80 à former une masse critique de conservateurs d'archives qui constituent pour les enseignants chercheurs en archivistique un vivier dans lequel on peut puiser pour l'animation de la recherche. Cette base peut s'élargir par l'intégration des étudiants de master bien formés en méthodologie, et par l'ouverture à d'autres segments de l'université, pour tenir compte du contenu du paradigme science de l'information dans lequel la classification internationale met l'archivistique. La proximité dans le même laboratoire de plusieurs spécialistes de l'information documentaire et d'autres spécialités est aussi une réelle opportunité pour développer une recherche en archivistique dans la transdisciplinarité. La réussite de ce chantier nécessite en outre une mobilité scientifique, avec une ouverture vers les autres écoles africaines et internationales, qui peut être facilitée par les TIC, et l'activation du réseau naturel sur lequel l'EBAD s'est adossé depuis plusieurs années. L'EBAD a des liens institutionnels avec d'autres institutions comme l'Ecole des Chartes, l'EBSI de Montréal, mais ces relations n'ont pas favorisé une mobilité scientifique, qui aurait pu être bénéfique pour la recherche. Des mutations sont en cours, avec l'arrivée d'une nouvelle génération d'enseignants-chercheurs. Ces derniers ont la particularité d'avoir tous été formés à l'EBAD, avant d'intégrer des formations de master et de doctorat en France où ils ont découvert la réalité des laboratoires de recherche. C'est d'ailleurs sous leur impulsion que le LARSIC en gestation depuis plusieurs années, est devenu réalité.

Le développement de la recherche nécessite en outre la création d'une revue, pour la vulgarisation des publications. En plus de la revue, il urge d'écrire un livre portant sur l'histoire des archives au Sénégal. Beaucoup a été dit et écrit sur les archives de l'AOF et de la colonie du Sénégal, mais sur les archives du Sénégal indépendant, il y a un vide total, qu'il convient de combler. Un livre sur l'histoire des archives aura comme intérêt de remonter au-delà de ce que les auteurs européens ont écrit, et de prendre en compte l'évolution de la situation archivistique depuis l'indépendance du pays en 1960.

Enfin, il faudrait dans le prolongement du laboratoire, revoir les stratégies d'enseignement dans les premiers cycles des études, amener les étudiants à être plus créatifs, et moins dépendants des cours qu'ils ont tendance à réciter de façon mécanique, sans essayer de les adapter à la réalité du terrain. Autrement dit, il y a lieu de développer de réelles aptitudes dans le domaine de la méthodologie.

Conclusion

Participer à l'éclosion d'une discipline est un challenge auquel veut s'attaquer tout chercheur. L'archivistique à l'origine simple discipline attachée à l'organisation des documents destinés à la recherche historique, mais reconnue aujourd'hui comme discipline scientifique, a pendant longtemps été la chasse gardée des Européens. Dans l'histoire des archives écrite par les auteurs européens, l'Afrique n'a jamais compté. En effet, ces derniers limitaient les sources historiques

africaines à la tradition orale détenue par les griots, oubliant toute la production documentaire qui provenaient des anciens royaumes et empires africains qui avec des administrations bien structurées, produisaient d'importants fonds d'archives. Seule une recherche sur les archives et l'archivistique en Afrique, peut permettre de rectifier de tels jugements. Écrire l'histoire des archives et la pratique archivistique en Afrique est un véritable chantier auquel doivent s'attaquer les chercheurs du domaine. Encore faudrait-il qu'ils aient une claire conscience de leur mission de chercheurs, et aient les moyens d'atteindre leurs objectifs. Cette communication a révélé les lenteurs observées dans le démarrage d'une véritable recherche, qui puisse faire émerger la science archivistique, et l'arrimer aux autres disciplines de l'Université. L'ambition de l'EBAD de rester à l'avant-garde de la formation en archivistique en Afrique, et de jouer un rôle leader en la matière reste dans le domaine du possible. Un obstacle vient d'être franchi avec la mise en place d'un laboratoire, et l'arrimage à une école doctorale. D'autres obstacles restent cependant à surmonter, comme le problème des moyens, et le captage d'autres acteurs relevant de disciplines utilitaires sur lesquelles s'appuient les archivistes, qui pourront enrichir davantage le spectre des thématiques de recherche. Le renouvellement des acteurs, avec l'arrivée d'une nouvelle génération d'enseignants ayant grandi et mûri dans le domaine des archives, et qui n'auront pas à courir derrière une hypothétique rectification de profil, comme ceux de la première génération, peut néanmoins susciter de l'espoir pour la création d'une véritable dynamique de recherche.

Bibliographie

- Bouso A. A. La section de formation d'archivistes à l'École de bibliothécaires, archivistes et documentalistes de l'Université de Dakar, *La Gazette des archives*, La Gazette des archives, 1972 Volume 78
- Carol Couture et Daniel Ducharme, La recherche scientifique, un état de la question, *Archives*, volume 30, n° 3 et 4, 1998, p. 11-38
- Delmas B. Naissance et renaissance de l'archivistique française, *La Gazette des archives*, 2006, vol. 204, Numéro 4, p. 5-32
- Delmas B. *Vocabulaire des archives, Archivistique et diplomatique contemporaines*, Paris : Afnor, 1986, 118 p.
- EHESS « La recherche en archivistique » [en ligne], disponible sur <http://www.ehess.fr/archives/document.php?id=4563> (consulté le 23mai 2013).
- Gracy, David B. 1994. Columbus revisited: the status of archival research around the world in 1992. *Archivum* 39: 520-525
- Guèye Ngoné, Répertoire analytique des textes et sites relatifs aux archives dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest, mémoire de DSSID, Ebad-Ucad, juillet 2005, 147p
- Hottin Christian L'Archivistique est- elle une science, réactions aux journées d'études organisées par l'Ecole nationale des Chartes et l'Association des archivistes français à la Sorbonne, les 30 et 31 janvier 2003, *Labyrinthe* 16, 2003, p.99
- Laloux Adelaïde, La recherche en archivistique aujourd'hui, les blogs d'archivistes français 2013 <http://le-grenier-des-archivistes.over-blog.com/i.-qu-est-ce-que-la-recherche-en-archivistique-aujourd-hui>
- Liard, Marie-Françoise. L'ARCHIVISTIQUE EST-ELLE UNE SCIENCE ?, *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2003, n° 3, p. 99-100.
- Marcelloux Patrice. L'archivistique à l'Université : quel régime disciplinaire ? *La Gazette des Archives*, Gérard Naud, un archiviste de notre temps, 2012, vol. 226, n°2, pp.297-311
- Stephenson Mary Sue : Deciding not to build the wall : research and the archival profession, in *Archivaria* 32, 1991, p.147
- Thioub Ibrahima « L'École de Dakar et la production d'une écriture académique de l'histoire », dans Momar-Coumba Diop (dir.), *Le Sénégal contemporain*, Karthala, Paris, 2002, p. 109-154.